

SANTÉ. AU LYCÉE BRASSENS, L'AMIANTE AUSSI A MAUVAISE RÉPUTATION

Vendredi, 12 Octobre, 2018

[Alexandre Fache](#)

Les enseignants dénoncent depuis des mois la présence de ce matériau et la trop lente réaction des pouvoirs publics. Une situation qui concerne beaucoup d'écoles en France.

«La situation est catastrophique et angoissante. Beaucoup de collègues n'en dorment plus la nuit. On a le sentiment d'être abandonnés, méprisés. » En quelques phrases, Cécile Girard, professeur de français au lycée Georges-Brassens de Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne), a résumé l'état d'esprit des enseignants de cet établissement situé en zone prioritaire. À la suite d'un double sinistre (incendie et inondation), survenu le samedi 29 septembre et toujours inexplicable, la majorité des professeurs ont exercé leur droit de retrait, estimant que leur sécurité et celle de leurs élèves n'étaient pas assurées. Un incident qui a ravivé de vives inquiétudes autour du risque amiante dans le bâtiment, déjà à l'origine d'un long bras de fer, en début d'année, avec le rectorat et la région Île-de-France, propriétaire des lieux.

Plainte pour « mise en danger de la vie d'autrui »

« On nous dit que tout va bien, qu'il n'y a aucun risque et qu'on doit reprendre les cours sous peine d'être considérés comme grévistes, raconte Cyril Verlingue, un autre professeur de français. Mais on n'a plus confiance désormais. On subit des pressions, des injonctions même, alors qu'il y a encore des odeurs de fumée dans l'établissement, que le premier étage a été condamné et qu'on ne sait pas dans quelle mesure d'autres salles n'ont pas été endommagées et des poussières d'amiante relâchées. »

Niché à proximité d'une zone industrielle, d'un dépôt pétrolier classé Seveso 2 et d'une déchetterie, le lycée Georges-Brassens, qui « profite » aussi pleinement des décollages incessants depuis l'aéroport d'Orly, ne brille déjà pas par ses atouts géographiques. Mais, plus que son environnement immédiat, ce sont ses entrailles, et plus exactement ses plafonds amiantés, qui préoccupent depuis un an une équipe enseignante déboussolée mais

combative. « Ce qui est fou, c'est qu'on a découvert par hasard que l'établissement était touché. Officiellement, il n'y avait pas d'amiante ici », rappelle un professeur de physique-chimie. Jusqu'à ce que, fin novembre 2017, une collègue ramasse, dans la salle 320, un morceau de plafond tombé à terre. Remis à l'administration, l'échantillon révèle la présence du matériau star des constructions des années 1960 et 1970, censé retarder la propagation du feu. Un produit interdit depuis 1997 en France, mais qui pourrait être à l'origine du décès de 68 000 à 100 000 personnes d'ici à 2050, selon l'Institut de veille sanitaire.

Dans le lycée val-de-marnais, la nouvelle fait l'effet d'une bombe, d'autant que la quasi-intégralité du bâtiment semble touchée, soit quelque 3 000 m² de plafonds, mais aussi des peintures ou des dalles de sol. Un test réalisé dans la salle 320 montre la présence de 11 fibres d'amiante par litre d'air, soit deux fois plus que le maximum autorisé. Résultat : deux mois de droit de retrait des enseignants, une délocalisation pendant une semaine à Vitry et pendant trois autres dans le collège adjacent, à Villeneuve-le-Roi. « À l'époque déjà, on a eu le sentiment d'être trahis par le rectorat et la région, se souvient Charly, 17 ans, désormais en terminale S et représentant UNL à Georges-Brassens. Et là, tout recommence. On soutient les professeurs dans leur démarche, parce qu'elle est légitime : ils se battent pour leur santé et la nôtre ! »

Avec l'aval des parents ? Pas de manière aussi massive qu'on aurait pu l'imaginer. Comme dirait le chanteur sétois, les braves gens n'aiment pas que leur progéniture soit privée trop longtemps de cours de maths ou d'histoire-géo. « Ce n'est pas facile de mobiliser car beaucoup de parents habitent Orly, Choisy-le-Roi ou Villeneuve-Saint-Georges et ne sont jamais venus dans l'établissement », explique Cécile Girard. Tous ont pourtant reçu, en juin, avec le bulletin du 3^e trimestre, une lettre leur précisant que leur enfant avait « été potentiellement exposé au risque amiante ». « C'est difficile à avaler », témoigne Magali Gueguen, dont la fille est aujourd'hui en première S. Elle fait partie de la « bonne dizaine » de parents qui ont porté plainte depuis pour « mise en danger de la vie d'autrui ». Et qui soutiennent toujours les enseignants. « Ils ne font pas ça de gaieté de cœur ! Ils sont là tous les jours, à la disposition des élèves, au CDI. Le minimum serait de leur permettre de faire cours dans le collège voisin », note Magali Gueguen.

« Les premières alertes datent de 1980 »

« La gestion de l'amiante à Georges-Brassens, c'est l'exemple parfait de ce qu'il ne faut pas faire », insiste Alain Bobbio, le président de l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante (Andeva) : « Déni des pouvoirs publics, incompréhension devant les craintes des enseignants et, désormais, réquisition... C'est ahurissant ! » dénonce le militant, qui organise ce vendredi, à Paris (à 14 heures, de Montparnasse à Saint-Sulpice), avec le soutien de la FSU, une manifestation baptisée « Pas d'amiante dans nos écoles ». « Les premières alertes dans ce lycée de Villeneuve-le-Roi datent des années 1980. Mais, au lieu d'enlever l'amiante, les autorités ont choisi de la recouvrir avec un flochage supplémentaire. Une vraie ânerie », juge Alain Bobbio. Au-delà des cas particuliers, l'Andeva insiste sur l'ampleur nationale du problème. Selon un rapport de 2016, 85 % des 63 000 établissements scolaires de France comptent au moins un bâtiment construit avant l'interdiction de l'amiante, en 1997. Et un tiers des écoles maternelles et primaires du pays ne posséderaient pas le fameux Dossier technique amiante, pourtant obligatoire. « C'est d'autant plus grave que les jeunes enfants, aux défenses immunitaires plus faibles et aux voies respiratoires proches du sol, sont très menacés par l'amiante », explique Alain Bobbio. Pas besoin d'être Jérémie pour songer que ce sujet mériterait bien une grande « évaluation » nationale. N'est-ce pas, Monsieur Blanquer ?

Alexandre Fache

<https://www.humanite.fr/sante-au-lycee-brassens-lamiante-aussi-mauvaise-reputation-662082>